

ANNEXE 13 – MESURES DE BIOSÉCURITÉ À L'INTENTION DES ÉQUIPES DE LAVAGE ET DE DÉSINFECTION

Mesures de biosécurité à appliquer pour le lavage et la désinfection des bâtiments où des porcs infectés par la diarrhée épidémique porcine (DEP) ou au deltacoronavirus porcine (DCVP) ont été logés

1. Apporter le minimum d'outils nécessaire pour réaliser les travaux.
2. Un bac avec désinfectant doit être placé à l'entrée du bâtiment pour désinfecter les bottes.
3. Lors du déchargement des équipements, une personne reste à l'intérieur du véhicule et l'autre transporte les équipements à l'intérieur du bâtiment de sorte qu'il n'y ait pas de contact direct avec le véhicule.
4. Les manteaux et chaussures doivent être laissés dans le camion avant d'entrer dans le bâtiment.
5. Porter un survêtement sous l'imperméable afin de limiter la contamination possible de vos vêtements.
6. Utiliser des sacs de plastique jetables pour la nourriture apportée à l'intérieur du bâtiment et ainsi minimiser les risques de contamination du véhicule.
7. Si les installations sont disponibles, tous les visiteurs devront prendre une douche à l'entrée et à la sortie. Si une entrée danoise est l'approche en place, tous les visiteurs devront suivre rigoureusement chacune des étapes reliées à cette procédure pour l'entrée de même que pour la sortie. Lorsque ces infrastructures ne sont pas en place, une version temporaire du principe de l'entrée danoise devra être improvisée par l'éleveur et vous devrez en suivre rigoureusement les principes.
8. Avant le départ, après chaque journée de travail, les survêtements de travail, les bottes et les imperméables doivent rester dans le bâtiment. De plus, se laver les mains et les chaussures avant d'entrer dans le véhicule.
9. À la fin des travaux, l'intérieur du véhicule (remorque fermée) et tous les équipements sont lavés et désinfectés. Les survêtements, masques, gants et imperméables doivent être trempés dans le désinfectant avant d'être placés sur des cintres dans la remorque.
10. De retour au centre de service, procéder au lavage, désinfection et séchage des équipements de même que de l'intérieur de la remorque qui seront par la suite placés en retrait pour une période minimale de 24 heures. L'extérieur du véhicule doit être lavé et désinfecté. Les survêtements seront aussi relavés avec un désinfectant.

Le virus de la DEP est détecté dans l'eau de lavage recyclé jusqu'à une semaine post-contamination¹. Il est essentiel de ne pas recycler l'eau de lavage mais bien de toujours utiliser une eau de lavage propre et exempte de contamination.

1 Goyal S., Environmental stability of PED (PEDV Research Update 1-21-2014), National Pork Board, visité le 2 juin 2014, URL : <http://www.pork.org/filelibrary/Goyal%2013-215%201-21-14.pdf>.